Saint-Alphonse-Rodriguez
Votre monde en pleine nature

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE N° 2026-25

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE A DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

Lors d'une séance régulière du 8 juillet 2026 qui se tiendra à 19 h, au 100, rue de la Plage à Saint-Alphonse-Rodriguez, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure n° 2026-25, telle que décrite ci-après.

Nature et effets de la demande : Autoriser la construction d'une pergola d'une superficie supérieure à la norme de 30 mètres carrés.

Identification de l'immeuble concerné : 100, rue du Lac-Perreault
Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec)
Lot 6 668 233 (cadastre du Québec)

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE DOUZIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX.

Anick Beauvais
Directrice générale et greffière-trésorière

Pour toutes questions ou oppositions concernant cet avis, veuillez nous contacter avant le 8 juillet 2026 à info@munsar.ca ou au 450-883-2264.

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(Dérogation mineure nº 2026-25)

Je soussignée, Anick Beauvais, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant en trois (3) exemplaires, aux endroits désignés par le conseil municipal, le douzième jour du mois de juin deux mille vingt-six.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE DOUZIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX.

Anick Beauvais
Directrice générale et greffière-trésorière